

**MASTER
MÉTIER DE L'ÉDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA
FORMATION**

Mention second degré

Parcours

Hôtellerie-restauration : sciences et technologie des services
en hôtellerie-restauration (CAPET)

Année universitaire 2018-2019

NOTE DE SYNTHÈSES DE MASTER 1

**L'ÉDUCATION AU DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS
L'ENSEIGNEMENT**

Charlotte GUIBÉ

Sous la direction de

Dominique ALVAREZ

GRILLE D'ÉVALUATION

Nom et prénom : GUIBE Charlotte

TITRE	
DIRECTEUR DE RECHERCHE	

ÉVALUATION DOCUMENT (FOND) /14

Qualité des sources <i>Intérêt – qualité – quantité – variété</i>	
Esprit critique <i>Prise de recul – confrontation des sources</i>	
Clarté de la démonstration <i>Plan – problématique</i>	

ÉVALUATION DOCUMENT (FORME) /6

Forme <i>Mise en page – polices – orthotypographie</i>	
Expression <i>Clarté – orthographe – transition</i>	
Bibliographie <i>Respect des normes</i>	

*« L'éducation ne se borne pas à l'enfance et à l'adolescence.
L'enseignement ne se limite pas à l'école. Toute la vie, notre milieu est
notre éducation, et un éducateur à la fois sévère et dangereux. »*

VALÉRY Paul, Le bilan de l'intelligence, 1936

« Il faut rendre l'école aimable et le travail attrayant. »

J. FERRY (1832-1893)

REMERCIEMENTS

Que chacune des personnes ayant apporté son soutien, ses savoirs, sa passion à transmettre, pour la construction et la rédaction de ce travail d'initiation à la recherche reçoive ici ma gratitude la plus sincère.

Je tiens plus particulièrement à remercier Monsieur ALVAREZ, mon directeur de recherche, pour son aide méthodologique, son écoute et sa disponibilité pour répondre à mes interrogations.

Je remercie aussi Monsieur CINOTTI pour la formation concernant la méthodologie de recherche et la mise en forme de cette note de synthèse.

J'adresse aussi, mes remerciements à l'ensemble des professeurs de l'ESPE, qui me permettent d'acquérir de nouvelles connaissances et me permettent de me former au métier de professeur.

Une pensée complice va également à l'ensemble de mes camarades de promotion M1 MEEF HR.

AVANT-PROPOS

Mon travail de recherche est concomitant avec une actualité conflictuelle à l'échelle de notre pays concernant de très lourdes préoccupations à propos de la transition écologique, de sa mise en place et des bouleversements sociétaux qu'elle entraîne inévitablement : il apparaît une vraie urgence à sauver notre planète et celle-ci est fortement annoncée via les médias, par l'ancien Ministre de la transition écologique et solidaire, M. N. Hulot.

Ce travail de synthèse, et cela participe à ma motivation, s'inscrit dans les prises de conscience, débats et décisions actuelles, au regard des enjeux forts (ce que l'on peut gagner ou perdre) de la situation. Je souhaiterais pouvoir enrichir par cette réflexion et cette recherche auprès d'auteurs reconnus, la panoplie des outils de formation en lien avec mon futur métier.

INTRODUCTION

« **N**OTRE MAISON BRÛLE ET NOUS REGARDONS AILLEURS. *Nous ne pourrions pas dire que nous ne savions pas. Prenons garde que le 21^e siècle ne devienne pas pour les générations futures celui d'un crime de l'Humanité contre la vie.* »¹ voici les mots lourds de J. CHIRAC (2002), lors du Sommet de la Terre de Johannesburg. Ce discours trouvera écho avec MOATTI (2016) dénonçant nos modes de vie qui n'ont pas seulement créer un danger pour le changement climatique mais aussi créer une réelle menace pour le monde vivant : disparition d'espèces animales, épuisement des sols, dysfonctionnement des écosystèmes et crise globale. En 2003, la France adopte une stratégie nationale en faveur du développement durable, dont une première définition peut être donné par le code de l'environnement (2016) « *qui vise à satisfaire les besoins de développement et la santé des générations présentes sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs* ». Cette politique de prise en compte raisonnée des ressources de la planète sera renouvelée en 2010-2013 autour de neuf axes stratégiques dont l'éducation et la formation. Les leviers d'actions du gouvernement français commencent par « *l'intégration du développement durable dans les programmes scolaires [...] l'éducation au développement durable avec d'autres éducations transversales, comme l'éducation à la santé, à la nutrition et aux risques [...] intégration du développement durable dans toutes les formations professionnelles et dans les référentiels [...] labellisation des [...] écoles sur la base de critères de développement durable* ».

Les filières de formation aux métiers de l'hôtellerie-restauration sont concernés par ces ambitions sociétales et ces mesures. L'inclusion de l'éducation au développement durable a été progressive et instaurée par de nombreuses circulaires nationales communes. L'enseignement est défini comme la transmission de connaissances (PELLAUD, 2011, p. 22). Au-delà de la transmission de connaissances, « *l'éducation à l'environnement vers un développement durable apparaît comme une forme d'éducation du citoyen de demain* » (CHARRON *et al.*, 2005, p. 21). Elle permet le développement de savoirs, de savoir-faire, de volonté d'agir qui permettront la formation de futurs acteurs « *éco-citoyen* » (GLOMERON *et al.*, 2017). Les objectifs sont qu'il découvre « *la complexité de son environnement* », afin « *d'y trouver sa place* » et de « *prendre conscience qu'il a la possibilité de le faire évoluer* » (CHARRON *et al.*, 2005, p. 21).

¹ MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES. *Discours du président de la République Française*, 2002 [en ligne]. Disponible sur <https://bit.ly/2PMXE5j>. (Consulté le 29-10-2018).

L'éducation au développement durable dans l'enseignement

Tenant compte de ces premiers éléments, ce projet de recherche va explorer les liens entre développement durable et éducation pour ultérieurement recentrer notre réflexion sur la formation aux métiers de l'hôtellerie-restauration. Ma question de départ peut être formulée ainsi : **Comment l'éducation au développement durable s'appuie-t-elle sur une approche pédagogique interdisciplinaire et transversale ?** Pour y répondre, nous commencerons par analyser le concept universel de développement durable depuis ses origines. Ensuite, nous nous intéresserons à son rapport complexe avec l'éducation. Enfin, nous aborderons la transversalité de cette éducation, recherchant son lien avec l'interdisciplinarité et certaines approches pédagogiques spécifiques.

Chapitre 1. DÉVELOPPEMENT DURABLE OU DD

Les termes « développement » et « durable » cohabitent dans cette expression, qui dorénavant fait partie du langage courant. Le DD, selon plusieurs auteurs, reposerait sur trois dimensions liées : économique, environnementale et sociale.

1.1. ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE, DÉFINITIONS

1.1.1. Environnement

L'environnement peut être défini comme ce qui « *est à la fois ce avec quoi nous composons pour déployer notre existence humaine (nature, matière physique, biosphère, cadre de vie, paysage, milieu etc.) mais aussi le résultat de ce déploiement : pollutions, déséquilibres écologiques, réduction de la biodiversité, diminution des ressources etc.* » (COTTEREAU, 2014, p. 24). Concrètement l'environnement est ce qui nous entoure, avec lequel on a une relation mais est aussi la résultante de notre activité. C'est de l'environnement que nous obtenons nos ressources. L'auteur souligne que « *chacun le décrypte et l'appréhende avec les lunettes de sa culture et de sa singularité* » (*ibid.*). L'idée que l'on se fait de l'environnement dépend du sujet (personnalité, culture).

1.1.2. Développement

CLÉMENT et CARAVITA (2011) estiment que la notion de développement est fréquemment liée au terme « croissance » sur le plan économique mais désignerait davantage le développement comme un « *changement, transformation, à la fois sur le plan économique (logiques de production et de consommation), politique et social (par des processus démocratiques qui garantissent les droits de l'homme et ne laissent pas les lois du marché diriger l'ordre mondial) et aussi sur le plan humain.* » (*ibid.*). BRUNEL (2018, p. 55), estime que c'est « *un processus de long terme* », « *d'augmentation de la richesse et de diversification croissante des activités économiques, qui permet à un nombre croissant d'êtres humains de passer d'une situation de précarité à une meilleure maîtrise de leur propre destin...* ». Selon PELLAUD (2011, p. 14), le développement fait référence au « *développement de l'enfant, de l'autonomie, de la personnalité.* ». Cela désigne un passage, ce n'est pas une croissance sans fin.

1.1.3. Durable

L'adjectif durable dans le contexte de notre thématique signifie « *un usage des ressources permettant à l'écosystème de se renouveler* » (CHARRON *et al*, 2005, p. 25) que l'on a tendance à vouloir faire évoluer vers soutenabilité, long terme et durabilité. L'Annexe A explicite ce dernier concept.

1.1.4. Développement durable

Bien que remis en cause par quelques économistes non convaincus de l'influence humaine sur l'environnement, la définition internationalement reconnue du DD est donnée en 1987 par le rapport Bruntland :

« Le développement durable est un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs. Deux concepts sont inhérents à cette notion : le concept de « besoins », et plus particulièrement des besoins essentiels des plus démunis, à qui il convient d'accorder la plus grande priorité. Et l'idée des limitations que l'état de nos techniques et de notre organisation sociale impose sur la capacité de l'environnement à répondre aux besoins actuels et à venir. »

Elle peut être mise en corrélation avec l'idée que s'en fait PELLAUD (2013), PESTRE (2011). Le DD repose sur :

- « *un idéal de justice sociale pour les populations de la planète* » : objectif d'équité ;
- « *un idéal de précaution et de justice environnementale à intégrer aux projets de développement sociaux et économiques* » : préservation et valorisation de l'environnement, consommation et production durable ;
- « *un idéal politique* », « *de débat ouvert et de participation de tous à la décision et aux choix* » : débat sociale (problèmes-solutions).

1.2. UNIVERSALITÉ DU DD, DATES-CLÉS

1.2.1. Notion internationale

Un tableau des principales manifestations mondiales en faveur du DD présente les différents temps forts à retenir, de 1972 à 2015 et constitue l'Annexe B.

Sur quatre décennies, il apparaît l'implication de la plus haute organisation internationale, l'Onu (et son organe spécialisé, l'Unesco) qui place le DD comme élément majeur dans la réalisation de ses objectifs prioritaires de paix, de sécurité mondiale et de respect des droits de l'homme.

Les résultats de ces grandes conférences, émis sous forme de recommandations, de programmes et de plans d'actions, progressifs certes, placent la coopération des pays membres et l'éducation de ses populations « tout au long de la vie » comme socles de la préservation de l'environnement. Le Rapport Brundland (1987) reste à ce jour le point de référence de ces prises de conscience vis à vis du DD.



Dans notre société de consommation contemporaine les populations ont peut-être fait preuve de désinvolture à l'égard de l'environnement, mais aujourd'hui le DD est devenu l'une des préoccupations majeures. « *La vie ne peut plus se permettre d'être cette recherche perpétuelle de plaisir, de jouissance à tout prix dont l'accès aux biens matériels est la condition sine qua non.* » PELLAUD (2011, p. 24).

Chapitre 2. VERS UNE ÉDUCATION À

L'école a deux objectifs, selon PELLAUD (2013) et MAKOWSKI (2014), l'un d'enseigner, c'est-à-dire transmettre des savoirs. L'autre est d'éduquer vers un développement plus global : personnalité, aptitudes, connaissances, culture, savoir-être. MAKOWSKI (2014) ajoute l'objectif de former, par la transmission de savoir-faire et indique que « *la formation considère l'individu comme un moyen, tandis que l'enseignement le considère comme une fin.* » (*ibid.*).

2.1. ÉDUCATION AU DÉVELOPPEMENT DURABLE OU EDD, DÉFINITIONS

2.1.1. Définition de l'éducation

Le terme éducation est « *une manière de nous comporter dans le monde suite à l'apprentissage de certains savoirs - savoir-être, savoir-faire mais également savoirs.* » (PELLAUD, 2011, p. 22). L'éducation se réalise par un investissement de l'individu à travers l'appropriation d'un problème donné et le sentiment d'être impliqué.

L'éducation est attachée à trois termes (COTTERAU, 2014, p. 22) :

- « Processus » : « *celui par lequel un être se transforme* » (*ibid.*) visant à une éducation tout au long de la vie. Il n'y a pas d'âge limite, ou de limite de temps pour apprendre. On évolue avec les éléments qui nous entourent et nous stimulent (par ex. une personne, une situation particulière). Le lien avec l'environnement est intéressant puisque l'auteur le considère « *comme un agent d'influence sur la formation des personnes.* » (*ibid.*).
- « Acte » : fait qui amène à s'interroger sur pourquoi, quoi, quand et comment éduquer ? On y mêle enjeux, savoirs et outils. L'éducateur devient un acteur et non un répétiteur.
- « Institution » : « *celle qui organise le système d'enseignement qu'une société estime nécessaire pour ses enfants et ses jeunes* » (*ibid.*). Les institutions deviennent actrices d'une éducation au DD.

L'éducation est un processus visant à la formation d'un citoyen autonome exerçant son esprit critique et sa participation à résoudre les problèmes rencontrés par la collectivité, à courts et à long terme (SIMMONEAUX, 2008). Il s'agit de rendre le monde et les règles compréhensibles pour les élèves afin qu'ils deviennent acteurs. Ainsi, l'enseignement seul ne pourrait atteindre cet objectif s'il n'est pas lié à l'éducation.

2.1.2. Définition de l'EDD

On souhaite par l'EDD selon SIMONNEAUX (2008), à faire réfléchir (« *changement d'état d'esprit* ») dès l'enfance. Toute action du présent aura dans l'avenir des conséquences. Selon DEBART-FORTIN et GIRAULT (2014), l'apprenant doit être en mesure de faire plus tard, « *pour voir plus loin, anticiper sur l'avenir* » (*ibid.*) des choix respectant l'environnement « *agir en conséquence* » (*ibid.*) dépassant l'échelle locale. La circulaire du MENESR (2007) précise qu'il s'agit « *éduquer au choix* » et non « *enseigner des choix* » aux élèves. Pour cela, les éducateurs devront l'aider à développer son esprit critique, son sens de l'écoute en l'accompagnant lors d'actions de classe et d'établissement (CHARRON *et al*, 2005, p. 27).

RAFFIN et BARON (2014, p. 349), estiment que l'EDD « *nécessite l'acquisition de compétences dont on doit pouvoir se servir ensuite dans sa vie quotidienne en développant sa capacité à décider. Le point-clé est l'autonomie.* ». L'éducation est « *orientée vers le développement personnel dans une perspective démocratique* » LANGE (2018). Ceci démontre la charnière entre le collectif et l'individu. L'apprenant est au centre de la construction du dispositif de par ses pratiques d'actions en faveur de la durabilité. On y intègre des valeurs, des savoirs et des actions, comme le précise SIMONNEAUX (2008) qui estime que « *l'éducation au développement durable va proposer des questions dont on ne connaît pas forcément les réponses à l'avance, favoriser la recherche et la critique des informations et donner un espace de pouvoir et de décision aux apprenants en les encourageant ainsi à devenir des acteurs engagés et responsables, sur des questions environnementales et socio-économiques* ». CONSIDÈRE et TUTIAUX-GUILLON (2013), SIMONNEAUX (2008) estiment que cette éducation serait :

- Une éducation au doute, à l'argumentation, et à la prise de décision rattachée au domaine cognitif : questionner les choix de l'apprenant par des savoirs économiques, culturels, politiques, écologiques.
- Une éducation comportementale liée à des principes et des règles d'action : avoir des comportements respectueux de l'environnement, coopération, dialogue et articulation local-global.
- Une éducation aux valeurs et attitudes : respect des personnes, équité, tolérance, responsabilité, solidarité.

2.2. « ÉDUCATION À ... » ?

D'après BARTHES et ALPE (2018), SIMONNEAUX (2008), « l'éducation à » est souvent attachée à une controverse, à des questions de société auxquelles il est nécessaire de former. PEPIN et CHAMPY-REMOUSSENARD (2017) citent à titre d'exemple, la citoyenneté, la santé... Il s'agit donc d'une éducation non disciplinaire mais associée à une thématique, c'est le cas du DD. Elle s'inscrit autour de disciplines scolaires que BARTHES et ALPE (2018), qualifient de traditionnelles, sans respecter les mêmes principes organisationnels : la conception et la programmation des activités d'apprentissage définis par un parcours éducatif peu construit, avec ou sans évaluation. Elle s'engage dans un cadre scolaire, mais aussi hors école, notamment avec les associations. L'objectif est de modifier les comportements, notamment par « des bonnes pratiques » BARTHES et ALPE (2018), LANGE (2008).

LANGE (2008), GLOMERON *et al.* (2017) estiment également qu'il s'agit de l'acquisition, l'appropriation d'attitudes et conduites favorables à l'environnement (*éco-gestes*). Selon l'idée partagée par BARTHES et ALPE (2018), RAFFIN et BARRON (2014, p. 348), « éduquer à... » c'est « *diffuser des connaissances mais aussi des valeurs, c'est promouvoir des comportements, développer des compétences pour participer de façon responsable à la prévention et à la solution de problèmes.* ». LANGE (2018), ajoute que le ciment entre valeurs, savoirs et agir est le nœud de « l'éducation à ». Selon SIMONNEAUX (2008) les éducations visent à la transmission de valeurs définies collectivement et qui sont en perpétuelle évolution. Pour PEPIN et CHAMPY-REMOUSSENARD (2017) les éducations doivent amener à des compétences sociales porteuses d'une vision critique de la société. Les savoirs ne sont pas liés à un champ disciplinaire particulier. RAFFIN et BARRON (2014, p. 349), LANGE (2018) suggèrent que les « éducations à » nécessitent l'appropriation de compétences dont l'élève pourra se servir a posteriori dans sa vie quotidienne en développant son aptitude à choisir et à décider.

Afin de développer ses capacités SIMMONNEAUX (2008) suggère deux types d'entraînement : le débat et les projets pédagogiques.

2.3. INSTITUTIONNALISATION PROGRESSIVE : DE L'ÉDUCATION RELATIVE À L'ENVIRONNEMENT À L'ÉDUCATION AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

2.3.1. Directives nationales

Un tableau constituant l'Annexe C présente un calendrier de 1977 à 2015 des directives nationales successives, des circulaires principalement du MENJ, qui structurent cette progression. Elles institutionnalisent la place de l'EDD, citant nommément les établissements concernés (lycées, lycées technologiques et professionnels), définissant des programmes, donnant des outils pédagogiques comme projets, débats, situations concrètes et impliquant professeurs et personnel encadrant.



Dans le respect des recommandations internationales, l'EDD se structure dans le temps à l'échelle nationale française. Agissant sur l'enfant en devenir, l'école fait le pari d'influer, par les connaissances, sur les valeurs puis les comportements non vertueux vis-à-vis de la préservation de la planète.

Chapitre 3. ÉDUCATION INTERDISCIPLINAIRE OU TRANSVERSALE ?

L'article 8 de la Charte de l'environnement (CONSEIL CONSTITUTIONNEL, 2004), reconnaît au sein même de notre Constitution « *l'éducation et la formation à l'environnement doivent contribuer à l'exercice des droits et des devoirs...* ». L'article cite l'éducation à et non l'enseignement. Cela implique une dimension large, incluant la communauté éducative, parents, enseignants, partenaires et intervenants et l'EDD est étudiée dans différents champs disciplinaires.

3.1. INTERDISCIPLINARITÉ - TRANSDISCIPLINARITÉ

3.1.1. Interdisciplinarité

L'interdisciplinarité, (PELLAUD 2014, DIEMER, 2014 p. 106) est un processus qui vise à développer la capacité à analyser, à synthétiser à partir des points de vue de plusieurs disciplines. On y retrouve des « *connaissances scientifiques, techniques, littéraires, artistiques...* » (CHARRON *et al.*, 2005, p. 21) qui permettent d'intégrer l'environnement et mobiliser des valeurs. C'est « *un apprentissage durable et transférable* » (DIEMER, 2014 p. 106). La définition de l'OCDE est « *interaction existant entre deux ou plusieurs disciplines et qui peut aller de la simple communication des idées jusqu'à l'intégration mutuelle des concepts directeurs, de l'épistémologie, de la terminologie, de la méthodologie, des procédés, des données et de l'orientation de la recherche et de l'enseignement s'y rapportant.* » (*ibid.*, OCDE²). Il s'agit d'une problématique conjointe puis d'une mise en commun d'idées entre différentes disciplines pour mener à un projet (début, fin, méthode...). Si toutes les matières sont distinctes, les savoirs sont transmis séparément, mais ce serait à l'élève d'être capable de les mettre en commun. Or c'est aux professeurs de faire lien pour apporter à l'apprenant un savoir global et non un savoir éclaté. Les contenus sont spécifiques aux disciplines mais convergent vers un objectif commun.

² cité par DIEMER (2014) p. 106

L'éducation au développement durable dans l'enseignement

D'un point de vue environnemental, cela reprend l'idée que l'humanité forme un tout. De plus, la collaboration entre enseignants et le travail de groupe sont dynamisants, motivant le partenariat extérieur. Il convient de s'ouvrir aux partenaires afin de décloisonner l'éducation scolaire vers la socialisation (PELLAUD, 2014). L'ÉN préconise donc l'interdisciplinarité (circulaire 2015) dans le cadre de l'EDD mettant au cœur de l'apprentissage l'élève-acteur. DIEMER (2014, p. 108) pose trois principes fondateurs à ce concept : la complémentarité des disciplines, la collaboration des enseignants (mise en commun de leurs expertises) et travail de synthèse.

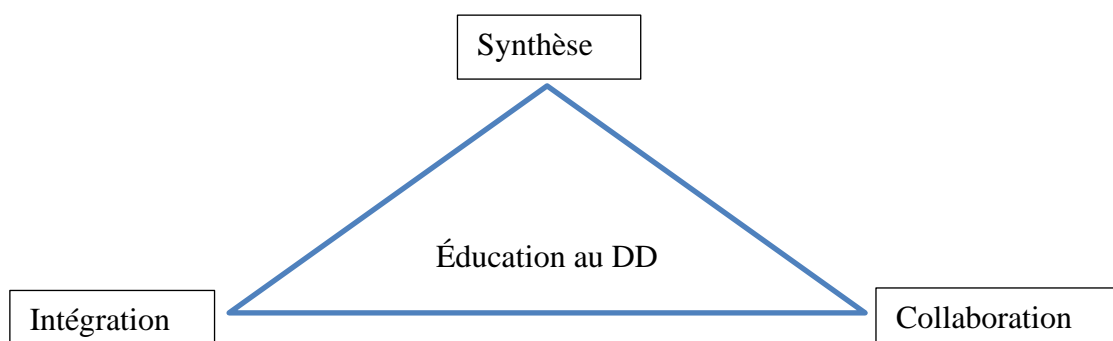


Figure 1 - L'éducation au développement durable dans le triangle de l'interdisciplinarité issu de DIEMER 2014, p. 108

3.1.2. Transdisciplinarité

La transdisciplinarité « consiste à rassembler les savoirs au-delà des disciplines. Il ne s'agit pas d'étudier un objet d'une seule et même discipline par plusieurs disciplines à la fois, ni de transférer des méthodes d'une discipline à l'autre mais d'agir entre les disciplines » DIEMER (2014, p. 108-109). Elle place au centre le sujet d'étude visé par les enseignants de différentes disciplines, afin d'atteindre un objectif commun à l'aide d'activités variées. L'élève va apprendre dans plusieurs disciplines. Les contenus enseignés sont communs à toutes les disciplines. La transdisciplinarité repose sur trois principes (*ibid.*) :

- Principe systémique : penser le monde différemment, avec un système élaboré de différentes données en interaction ;
- principe de complexité : impossibilité de dissocier une question en partie simple ;
- principe de réflexivité : intégrer l'apprenant dans le sujet d'étude afin de concrétiser sa relation au sujet.

3.2. PÉDAGOGIES ACTIVES

L'Unesco (2017) préconise de « *pratiquer une pédagogie transformatrice orientée vers l'action en associant les apprenants à des processus participatifs, systémiques, créatifs et novateurs de pensée et d'action dans le contexte des communautés locales et de la vie quotidienne des apprenants.* ». L'élève serait donc acteur. Comme le suppose COTTEREAU (2014, p. 94), c'est au pédagogue de penser sa pédagogie à l'EDD en fonction de 3 notions :

- Personnalisation : aider le sujet à construire sa propre identité ;
- socialisation : apprendre au sujet à évoluer, à appartenir à un groupe ;
- éco-logisation : faire prendre conscience à l'apprenant qu'il fait partie d'un écosystème.

3.2.1. Exemples de pédagogies actives

Selon COTTEREAU, l'apprenant va s'approprier un savoir de manière cognitive, expérimentale, pragmatique, sensori-motrice, affective, et critique. Ceci va demander au pédagogue d'approcher différentes méthodes pédagogiques adaptées à l'EDD :

- Pédagogie éco-formatrice (COTTEREAU, 2014, p. 94) pédagogie de l'agir (GIORDAN et SOUCHON, 2008 p. 239) : faire vivre et participer l'apprenant.

L'expérience corporelle sensorielle fait sortir l'élève de la salle de classe et le pousse vers une prise de conscience de son environnement. La pédagogie traditionnelle pour l'EDD ne suffit pas car trop cloisonnée : passé la petite enfance, en effet l'apprentissage se fait en classe par les images. Mais ceci pose un problème car l'acquisition de connaissances dépendra de l'environnement de l'élève (lieu d'habitation, milieu social). Ici, se joue la carte de l'égalité des chances. C'est donc une éducation informelle, en dehors de l'école, tout au long de la vie, par une approche pragmatique fondée sur le concret qu'il convient de favoriser. C'est sur le terrain et dans le quotidien qu'il y a une vraie prise de conscience et une sensibilisation de manière autonome et raisonnée (*ibid.*).

- Pédagogie de l'esprit critique (COTTEREAU, 2014, p. 103) : le débat.

L'enseignant amène ainsi les élèves à dégager leurs propres réponses qui ne se trouvent pas dans la pédagogie traditionnelle. Avoir l'esprit critique, c'est se poser des questions. Mettre en place cette méthode doit amener le pédagogue à anticiper ces questions.

3.2.2. Pédagogie du projet

PELLAUD (2014) définit la pédagogie par projet comme approche mettant en avant un projet construit par un élève ou sa classe autour d'une thématique. La pédagogie par projet est définie selon un facteur temporel (créer un projet dans un temps donné), l'implication (appropriation par l'élève), et le décloisonnement des disciplines. Pour GIORDAN et SOUCHON (2008, p. 165) cette pédagogie repose sur la forme concrète du projet et permet l'ouverture de l'école sur l'extérieur.

La pédagogie du projet s'organise en plusieurs phases selon COTTEREAU (2014 p. 99), GIORDAN et SOUCHON (2008, p. 167), dont un tableau explicatif est présenté en Annexe D.

Les forces de cette pédagogie, l'autonomie, la responsabilisation, sont déclencheurs d'engagement. L'apprenant est obligé de croire en son projet, et une fierté s'en dégage. L'élève utilise et affirme sa liberté. Comme le soulignent PELLAUD (2014) et CHARRON *et al* (2005, p. 44) « *Les disciplines sont au service de la pédagogie de projet, elles participent ensemble à la construction du savoir et à celle de l'individu futur citoyen.* » faisant un lien étroit entre pédagogie par projet et formation du citoyen futur et autonome.

3.3. TRANSVERSALITÉ

3.3.1. Définition

FICHEZ (2006) nous indique que la transversalité « *c'est considérer que l'objet d'étude est nécessairement à envisager dans une pluralité de dimensions et à différents niveaux d'analyse.* ». Ce point de vue correspond bien au DD tel qu'il est envisagé dans la circulaire du MENESR (2004) : « *Le concept de développement durable revêt une dimension éducative particulièrement riche [...] : les différentes échelles de temps et d'espace ; la complexité du domaine dont les multiples composantes, interagissant entre elles, appellent une approche systémique ; les différents axes d'analyse scientifique qui fondent un développement durable [...]; la complexité des questions et des réponses envisagées, ce qui implique une approche critique et met en valeur l'importance des choix et la responsabilité de chacun dans ces choix.* »

DEBART-FORTIN et GIRAULT (2014) ajoutent que la transversalité en EDD est « *une coordination de différentes disciplines en vue d'une vision globale des réalités environnementales* ». Un apprentissage transversal ne se limite pas à une discipline scolaire ce qui nous renvoie au concept d'interdisciplinarité développé précédemment : associer différentes connaissances issues de disciplines enseignées traditionnellement séparément.

3.3.2. Compétences et référentiels en hôtellerie-restauration

L'EDD s'inscrit dans les référentiels officiels des formations en hôtellerie-restauration, afin qu'elle soit prise en compte de manière optimale dans les apprentissages (Annexe E). Ils permettent de montrer l'importance de la place du DD dans chaque cycle. L'apprenant disposera de compétences qu'il transférera de l'école vers son environnement c'est-à-dire réaliser des « *éco-gestes* » et de « bonnes pratiques » comme par ex. : gestion des déchets, lutte contre le gaspillage... Selon LANGE (2008) l'élève apprend à être responsable, et à faire des choix en ayant conscience de l'impact sur son environnement.

Les référentiels MENESR (2016) de l'enseignement scientifique alimentation-environnement (classes de 1^{ère}, T^{ale}, section sciences et technologies des services et de mise à niveau) précisent que le programme « *permet à l'élève de comprendre les choix qu'il sera amené à faire en tant que futur professionnel* » et aborder « *la responsabilité citoyenne de chacun[...]* ». L'élève dans une logique éco-professionnelle depuis l'école participe à résoudre des problèmes (d'entreprise) locaux ou plus généraux.



Une pédagogie idéale serait une association équilibrée de différentes formes de pratiques éducatives citées ci-dessus. L'enseignant ne doit pas rester cloisonné dans une routine mais garder une ouverture vers la création et la vie hors des murs de son établissement. La non directivité des programmes peut être vue comme une liberté pédagogique autorisée.

CONCLUSION

L'ÉDUCATION AU DÉVELOPPEMENT DURABLE développe une conscience écologique face aux multiples crises environnementales. CHARRON *et al.* (2005 p. 105) souligne le fort potentiel des activités pédagogiques transversales pour accroître la motivation, favoriser une approche globale des apprentissages et de la résolution de problèmes, donner du sens à l'enseignement pour les élèves et développer des compétences clés essentielles. TRIPIER-MONDANCIN, VERGNOLLE MAINAR (2014) estiment qu'une discipline contribue à l'acquisition de plusieurs compétences, et une compétence nécessite la contribution de plusieurs disciplines. Ainsi le caractère « interdisciplinaire » et « transversal » de l'éducation au développement durable est affirmé. Les textes officiels semblent aussi préférer l'interdisciplinarité. On met l'élève en situation d'action, sur le terrain, afin de lui démontrer que ces savoirs ne sont pas seulement scolaires. Ainsi, il est essentiel d'engager le projet dans un contexte réel. Dans ce contexte, un partenariat large en lien avec notre domaine (hôtellerie-restauration), collectivité, entreprises... permettrait de s'ouvrir au monde extérieur, sans oublier le rôle important de l'institution scolaire (CHARRON *et al.*, 2005 p. 21). Ainsi l'EDD doit bien s'appuyer sur une éducation transversale. Mais comment mettre en pratique l'éducation au développement durable à travers des pratiques professionnelles de l'école vers l'entreprise ? De quels outils et leviers dispose l'enseignant vis-à-vis de ce défi ? tels seront les points clés de la suite à donner à ce premier travail de synthèse.

BIBLIOGRAPHIE

- BARTHES Angela, ALPE Yves. Les «éductions à», une remise en cause de la forme scolaire ? *Carrefours de l'éducation*, 2018, n° 45, p. 23-37 [en ligne]. Disponible sur <https://bit.ly/2zN4GSr>. (Consulté le 2-12-2018).
- BRUNEL Sylvie. *Le développement durable*. Paris : Éditions Presses Universitaires de France, Que sais-je ?, 2018, 128 p.
- CHARRON Denis, CHARRON Jacqueline, ROBIN Jean-Paul. *Éducation à l'environnement : la pédagogie revisitée*. Grenoble : CRDP de l'académie de Grenoble, 2005, 180 p.
- CLÉMENT Pierre, CARAVITA Silvia. *Éducation pour le Développement Durable (EDD) et compétences des élèves dans l'enseignement secondaire*, 2011, 88 p. [en ligne]. Disponible sur <https://bit.ly/2QL5YHq>. (Consulté le 22-11-2018).
- COMMISSION MONDIALE SUR L'ENVIRONNEMENT ET LE DÉVELOPPEMENT. *Rapport Brundtland*, 1987 [en ligne]. Disponible sur <https://bit.ly/2IBGJnR>. (Consulté le 29-10-2018).
- CONFÉRENCE DES NATIONS UNIES SUR L'ENVIRONNEMENT HUMAIN. *Déclaration de Stockholm*, 1972, 7 p. [en ligne]. Disponible sur <https://bit.ly/2FbMXUM>. (Consulté le 29-10-2018).
- CONSEIL CONSTITUTIONNEL. *Charte de l'environnement*, 2004 [en ligne]. Disponible sur <https://bit.ly/2QKeWVo>. (Consulté le 29-10-2018).
- CONSIDÈRE Sylvie, TUTIAUX-GUILLON Nicole. L'éducation au développement durable : entre « éducation à » et disciplines scolaires ». *Recherches en didactiques*, 2013, n° 15, p. 111-133 [en ligne]. Disponible sur <https://bit.ly/2Eq0Cvw>. (Consulté le 3-11-2018).
- COTTEREAU Dominique. *L'éducation à l'environnement l'affaire de tous ?*. Paris : Edition Belin, 2014, 125 p.
- DIEMER Arnaud. L'EDD, une initiation à la complexité, la transdisciplinarité et la pédagogie critique. in Diemer A., *Education au développement durable. Enjeux et controverses*. Louvain-la-Neuve : De Boeck Supérieur, 2014, p. 99-118.

L'éducation au développement durable dans l'enseignement

FICHEZ Élisabeth. Recherche sur l'innovation en éducation. Les repères des sciences de l'information et de la communication. *Distances et savoirs*, 2006, n° 4, p. 557-564 [en ligne]. Disponible sur <https://bit.ly/2UI3QQ7>. (Consulté le 5-12-2018).

FORTIN-DEBART Cécile, GIRAULT Yves. L'interdisciplinarité pour une éducation à l'environnement vers un développement durable. *Argos*, 2004, n° 35, p. 26-30 [en ligne]. Disponible sur <https://bit.ly/2En8TR4>. (Consulté le 24-11-2018).

GIORDAN André, SOUCHON Christian. *Une éducation pour l'environnement : vers un développement durable*. Paris : Delagrave, 2008. 271 p.

GLOMERON Frédéric, BOIS Evelyne, HUGON Mandarine, MAGUIN Françoise. Citoyenneté et développement durable : pratiques familiales et scolaires chez les adolescents. *La revue internationale de l'éducation familiale*, 2017, n° 41, p. 69-94 [en ligne]. Disponible sur <https://bit.ly/2EQvOUN>. (Consulté le 10-12-2018).

LANGE Jean-Marc. Éducatons à : penser l'articulation des savoirs et des valeurs au service de l'agir sociétal. *Éducation et socialisation*, 2018, n°48, p. 1-15 [en ligne]. Disponible sur <https://bit.ly/2RkuMq0>. (Consulté le 24-11-2018).

LANGE Jean-Marc. L'éducation au développement durable au regard des spécialités enseignantes. 2008. *Aster*, n° 46, 2008, p. 124-154 [en ligne]. Disponible sur <https://bit.ly/2Vbn0hm>. (Consulté le 24-11-2018).

LÉGIFRANCE. *Article L110-1 du code de l'environnement*, 2016 [en ligne]. Disponible sur <https://bit.ly/2dbIVU5>. (Consulté le 3-11-2018).

LÉGIFRANCE. *Article L312-19 du code de l'éducation*, 2018 [en ligne]. Disponible sur <https://bit.ly/2zTEZQx>. (Consulté le 3-11-2018).

MAKOWSKI François. L'« éducation-à... », ou la nature culturelle de l'Homme, au fil de la raison gastronomique. *Actes du colloque "Les "éducations à ...", levier(s) de transformation du système éducatif ?*, 17-19 novembre 2014, p. 285-296 [en ligne]. Disponible sur <https://bit.ly/2UB9OlP>. (Consulté le 4-12-2018).

L'éducation au développement durable dans l'enseignement

MENESR (MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE). *Généralisation d'une éducation à l'environnement pour un développement durable (EEDD)*, circulaire n° 2004-110, 2004 [en ligne]. Disponible sur <https://bit.ly/2OCkvRw>. (Consulté le 29-10-2018).

MENESR (MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE). *Seconde phase de généralisation de l'éducation au développement durable (EDD)*, circulaire n° 2007-077, 2007 [en ligne]. Disponible sur <https://bit.ly/2L8sqFj>. (Consulté le 29-10-2018).

MENESR (MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE). *Bulletin officiel n° 11, annexe 11, programme de l'enseignement scientifique alimentation-environnement des classes de première et terminale – série sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration (STHR)*, 2016 [en ligne]. Disponible sur <https://bit.ly/2PxGgkq>. (Consulté le 6-11-2018).

MENJ (MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE). *Démarche globale de développement durable dans les écoles et les établissements scolaires (E3D)*, note de service n° 2013-111, 2013 [en ligne]. Disponible sur <https://bit.ly/2q7iYtC>. (Consulté le 3-11-2018).

MENJ (MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE). *Instruction relative au déploiement de l'éducation au développement durable dans l'ensemble des écoles et établissements scolaires pour la période 2015-2018*, circulaire n° 2015-018, 2015 [en ligne]. Disponible sur <https://bit.ly/1R8n88C>. (Consulté le 29-10-2018).

MENJ (MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE). *Le projet pluridisciplinaire à caractère professionnalisant*, circulaire n° 2000-94, 2000 [en ligne]. Disponible sur <https://bit.ly/1AP0SI7>. (Consulté le 10-12-2018).

MENJ (MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE). *Instruction générale sur l'éducation des élèves en matière d'environnement*, circulaire n° 77-300, 1977 [en ligne]. Disponible sur <https://bit.ly/2RQmiE8>. (Consulté le 29-10-2018).

MENJ (MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE). *Troisième phase de généralisation*, circulaire n° 2001-186, 2011 [en ligne]. Disponible sur <https://bit.ly/2EdTmCc>. (Consulté le 29-10-2018).

L'éducation au développement durable dans l'enseignement

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DE L'ÉNERGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE LA MER. *Stratégie Nationale de développement durable 2010-2013*, 2010, 55 p. [en ligne]. Disponible sur <https://bit.ly/2RJOsR5>. (Consulté le 22-11-2018).

MOATTI Sandra. Notre maison commune. *L'Économie politique*, 2016, n° 69, p. 5-7 [en ligne]. Disponible sur <https://bit.ly/2zPOa48>. (Consulté le 24-11-2018).

PELLAUD Francine. Au fait, Éducation au développement durable, ça veut dire quoi?. *Revue francophone du développement durable*, 2013, n°1, p. 5-15 [en ligne]. Disponible sur <https://bit.ly/2CwZcNu>. (Consulté le 1-11-2018).

PELLAUD Francine. Interdisciplinarité, compétences, pédagogie de projet et éducation en vue d'un développement durable. in Diemer A., *Éducation au développement durable. Enjeux et controverses*. Louvain-la-Neuve : De Boeck Supérieur, 2014, p. 137-161.

PELLAUD Francine. *Pour une éducation au développement durable*. Versailles : Éditions Quæ, Essais, 2011, 196 p.

PEPIN Matthias, CHAMPY-REMOUSSENARD Patricia. Quelques repères pour comprendre et interroger le développement de l'éducation à l'esprit d'entreprendre. *Formation emploi*, 2017, n° 140, p. 7-25 [en ligne]. Disponible sur <https://bit.ly/2E7Of6e>. (Consulté le 16-11-2018).

PESTRE Dominique. Développement durable : anatomie d'une notion. *Natures Sciences Sociétés*, 2011, n° 19, p. 31-39 [en ligne]. Disponible sur <https://bit.ly/2L4EJIT>. (Consulté le 24-11-2018).

RAFFIN Fabienne, BARON Sébastien. Un projet d'éducation aux risques majeurs visant à promouvoir une culture du risque sur un territoire, in Diemer A., *Éducation au développement durable. Enjeux et controverses*, Louvain-la-Neuve : De Boeck Supérieur, 2014, p. 341-360.

SIMONNEAUX Jean. Durabilité, citoyenneté, environnement... des perspectives éducatives communes. *Pour*, 2008, n° 198, p. 114-121 [en ligne]. Disponible sur <https://bit.ly/2EmQ800>. (Consulté le 24-11-2018).

TRUPIER-MONDANCIN Odile, VERGNOLLE MAINAR Christine. L'espace, entre savoirs disciplinaires et compétences transversales. *Recherches en didactiques*, 2014, n° 18, p. 119-131 [en ligne]. Disponible sur <https://bit.ly/2EesmCr>. (Consulté le 10-12-2018).

L'éducation au développement durable dans l'enseignement

UNESCO. *Action 21, chapitre 36 promotion de l'éducation, de la sensibilisation du public et de la formation* [en ligne]. Disponible sur <https://bit.ly/2G5HG76>. (Consulté le 6-12-2018).

UNESCO. *L'éducation en vue des objectifs de développement durable : objectifs d'apprentissage*, 2017, 62 p. [en ligne]. Disponible sur <https://bit.ly/2feXk3p>. (Consulté le 2-12-2108).

GLOSSAIRE

DD : développement durable

EDD : éducation au développement durable

EEDD : éducation à l'environnement et au développement durable

ÉN : Éducation nationale

ÉRE : éducation relative à l'environnement

MENESR : ministère de l'Éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche

MENJ : ministère de l'Éducation nationale et de la jeunesse

OCDE : organisation de coopération et de développement économiques

ONU : organisation des nations unies

PNUE : programme des nations unies pour l'environnement

UNESCO : united nations educational, scientific and cultural organization (Organisations des nations unies pour l'éducation, la science et la culture.)

TABLE DES ANNEXES

<i>Annexe A - Les dimensions de durabilité</i>	33
<i>Annexe B - Dates clés relatives au DD</i>	33
<i>Annexe C - Calendrier des directives nationales de l'ÉRE à l'EDD</i>	36
<i>Annexe D - La pédagogie par projet et ses différentes phases.</i>	38
<i>Annexe E - Introduction du DD dans les référentiels des formations en hôtellerie-restauration</i>	39

L'éducation au développement durable dans l'enseignement

Annexe A - Les dimensions de durabilité

Tableau 1 - Les différentes dimensions de durabilité (Charron et al, 2005, p. 25)

Dimensions de durabilité	Valeurs associés	Notions corrélées
Durabilité sociale	Paix, droits de l'homme	L'homme
Durabilité écologique	Respect de la diversité	La nature
Durabilité économique	Respect de la culture et du développement local	La société
Durabilité institutionnelle	Participation et démocratie	Le temps

Annexe B - Dates clés relatives au DD

Tableau 2 - Dates clés des manifestations relatives au DD

Année	Lieu	Appellation	Objectifs	Résultats
1972	Stockholm (Suède)	Conférence des nations unies sur l'environnement	-Définition des problèmes ; -prise de conscience concernant les droits et devoirs de l'humanité envers l'environnement.	Base d'une coopération internationale (la déclaration de Stockholm). Principe 19 : éducation avec sensibilisation des jeunes et des adultes sur la et leurs capacités à mener des actions simples en faveur de l'environnement.
1977	Tbilissi (Russie)	Conférence intergouvernementale sur l'éducation à l'environnement organisée par Unesco-PNUE	-Rôle de l'éducation dans les actions visant à remédier les problèmes de l'environnement ; -bilan des efforts déployés au niveau national et international pour développer l'éducation relative à l'environnement ; -stratégies pour le développement de celle-ci ; -besoins, modalités.	Un rapport avec 41 recommandations où sont abordés les concepts de valeurs, coopérations et coordination, compétence et évaluation, et participation.

L'éducation au développement durable dans l'enseignement

Année	Lieu	Appellation	Objectifs	Résultats
1987		Publication de la commission mondiale des Nations Unies sur l'environnement et le développement	-Définir une politique pour parvenir à un développement durable ; - souligner l'importance de l'école en faveur de l'environnement.	Rapport Brundtland, officiellement intitulée « Notre avenir à tous » axé sur la préservation de l'environnement et la consommation prudente des ressources naturelles.
1992	Rio de Janeiro (Brésil)	Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement ou Sommet de la Terre de Rio	-Fixer définitivement la notion de développement durable ; -définir un partenariat mondial ; -mise en place d'un plan d'action sur le plan national et local des actions menés par les collectivités territoriales.	27 principes pour bases et conditions du développement durable : plan d'action mondial complet (2500 recommandations) pour le développement durable au XXIème siècle et ratification du programme Action 21 ou Agenda 21 (Unesco, chapitre 36 : « <i>Éducation, sensibilisation du public et formation sont liées à pratiquement tous les domaines d'Action 21</i> ».)
2002	Johannesburg (Afrique du Sud)	Sommet mondial sur le développement durable (4 ^{ème} édition)	-Actualisation des mesures en cours ; -sujets prioritaires : lutte contre la pauvreté, santé, énergies renouvelables et leurs utilisations, biodiversité.	Bilan mitigé et peu de recommandations marquantes engageant ses signataires.

L'éducation au développement durable dans l'enseignement

Année	Lieu	Appellation	Objectifs	Résultats
2005		Plan international de mise en œuvre par l'Unesco : Décennie des Nations Unies pour l'Éducation en vue du Développement Durable (2005-2014)	-Amélioration de la qualité de l'enseignement dans l'éducation en faveur du développement durable ; -incitation des pays à faire des efforts en matière de réforme de leur enseignement.	Programme international pour 10 ans.
2015	New York (États-Unis)	Sommet des Nations unies sur le développement durable	-Bilan sur les objectifs du millénaire ; -adoption du programme 2015-2030.	17 objectifs à réaliser pour l'humanité et la planète : la prospérité, la paix, la santé, l'éducation tout au long de la vie (objectif 4) et les partenariats.

L'éducation au développement durable dans l'enseignement

Annexe C - Calendrier des directives nationales de l'ÉRE à l'EDD

Tableau 3 - Calendrier des directives nationales de l'ÉRE à l'EDD

Date	Objet/Objectif	Extraits circulaire ou texte réglementaire
29 août 1977	Texte fondateur en éducation relative à l'environnement (ÉRE). - Intégration de la problématique environnementale aux disciplines existantes ; - incitation à l'interdisciplinarité ; - recommandation à la démarche de projet ; - initiative donnée à l'enseignant pour cette intégration.	la problématique environnementale « ne peut en aucun cas constituer une nouvelle discipline » MENJ (1977). « ...la réalisation en commun, par les élèves et plusieurs enseignants d'un projet d'étude pluridisciplinaire » MENJ, circulaire de 1977.
29 juin 2000	Mise en place du projet pluridisciplinaire à caractère professionnel pour les baccalauréats professionnels. Ce projet concerne plusieurs domaines d'enseignements afin que l'élève acquière des savoir-faire, développe sa capacité d'analyse et sa motivation lié à un thème notamment l'environnement.	« le projet pluridisciplinaire à caractère professionnel concourt à part entière aux apprentissages des savoirs et des savoir-faire qui figurent dans les référentiels de certification [...] établir des liens entre des savoirs relevant de disciplines différentes [...] permet à la fois l'expression personnelle de l'élève et l'expression collective d'une équipe [...] établir des liens entre la formation dispensée en établissement et les stages ou périodes de formation en entreprise [...] développer la motivation de l'élève et de l'aider à mieux définir son projet professionnel » MENJ circulaire de 2000.
15 juillet 2004	Premier plan de généralisation d'une éducation à l'environnement pour un développement durable (EEDD). - Préconisations issues du rapport Bruntland de 1987 ; - recours aux situations concrètes (partenariats, actions éducatives) et des dispositifs transversaux (projets, débats...).	des « projets pluridisciplinaires à caractère professionnel au lycée professionnel » MENESR circulaire de 2004.
29 mars 2007	Lancement de la seconde phase de généralisation de l'éducation au développement durable (EDD). - Inscrire davantage l'EDD dans les programmes d'enseignements (renforcé par le socle commun de compétences) ; - redéfinition des programmes (pour les CAP et séries technologiques en histoire-géographie) ; - formation des professeurs et des encadrant.	...l'EDD « implique également de développer le travail entre les disciplines et les approches croisées pour comprendre un phénomène par nature complexe, et de recourir aux dispositifs susceptibles de favoriser les travaux transversaux » MENESR circulaire de 2007.

L'éducation au développement durable dans l'enseignement

Date	Objet/Objectif	Extraits circulaire ou texte réglementaire
10 nov. 2011	Troisième phase de généralisation de l'EDD ; - renforcement des programmes.	« <i>Les principes du développement durable sont désormais inscrits dans les programmes d'enseignement technologique et professionnel [...] qui permet aux élèves de s'approprier les connaissances et les compétences de futurs citoyens [...] tout au long de leur scolarité</i> » MENJ circulaire de 2011.
24 juillet 2013	Naissance du Label « E3D » (école ou établissement en démarche globale de développement durable) pour valoriser les établissements et leurs projets ; - garantie de son engagement par le ministère.	« <i>Peut être considéré comme E3D [...] tout établissement ou toute écoles engagées dans un projet de développement durable fondé sur la mise en œuvre d'un projet établissant une continuité entre les enseignants, la vie scolaire, la gestion et la maintenance de la structure scolaire tout en s'ouvrant sur l'extérieur par le partenariat</i> » MENJ circulaire de 2013.
8 juillet 2013	Loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'École de la République dite « Loi Peillon ». - Introduction de l'EDD au code de l'éducation ; - réaffirmation de la généralisation de l'éducation au développement durable depuis l'école primaire.	« ... <i>Les formations dispensées dans les établissements d'enseignement technologique, professionnel, [...] veillent à favoriser la connaissance des techniques de mise en œuvre et de maintenance des énergies renouvelables, ainsi que des dispositifs d'efficacité énergétique et de recyclage</i> » code de l'éducation (2018).
4 février 2015	Promotion d'une approche l'interdisciplinaire face à la complexité grandissante du DD -ancrée l'EDD dans toutes les disciplines, dans l'ensemble des programmes d'ici 2020 ; - promotion de partenariat et d'actions concrètes.	« <i>Cette éducation permet de mobiliser différentes disciplines et favorise les approches interdisciplinaires et transversales.</i> » MENJ circulaire de 2015.

L'éducation au développement durable dans l'enseignement

Annexe D - La pédagogie par projet et ses différentes phases.

Tableau 4 - Les différentes phases de la pédagogie de projet par COTTEREAU (2014), GIORDAN et SOUCHON (2008)

Phases	Description
Phase d'éveil	L'enseignant doit emmener l'apprenant à identifier les problèmes lui-même, à une prise de conscience pour plus d'engagement de sa part. La sensibilisation et le contact permettent le questionnement et suscite l'intérêt de l'apprenant.
Phase de recul	Les élèves travaillent en groupe. Il s'agit d'analyser les causes, les interrelations et hiérarchiser les problèmes. Ainsi l'apprenant fait appel à son esprit critique. La mise en commun de tout le questionnement va permettre de dégager des axes de recherche.
Phase d'investigations et de recherches	Un axe de recherche = un projet = un groupe. L'élève fait appel à son esprit d'analyse et sa créativité pour proposer des solutions alternatives à court et long terme. Il s'agit d'une démarche scientifique consistant à formuler ses propres hypothèses. On leur donne le rôle de chercheurs. En autonomie, le formateur à un rôle d'encouragement et d'encadrement. C'est une phase longue.
Phase de synthétisation et de retransmission	Développer chez l'élève un esprit de synthèse et de communication. Mettre en commun une définition collective des stratégies et actions, savoir développer la transmission de ses idées, apprendre à argumenter et défendre son point de vue.

L'éducation au développement durable dans l'enseignement

Annexe E - Introduction du DD dans les référentiels des formations en hôtellerie-restauration

Tableau 5 - Les référentiels et le DD dans les formations en hôtellerie-restauration ((données issues des référentiels du ministère de l'Éducation nationale)

Diplôme	Date de publication	Pôle d'intervention	Compétences	Indicateurs de performance	Savoir-associés
Certificat d'Aptitudes Professionnelles : Commercialisation et Services en Hôtel-Café-Restaurant	9/03/2017	POLE 2 – Accueil, commercialisation et services en HCR	Compétence 4 - Mettre en œuvre les techniques de mise en place et de préparation dans le respect des consignes et des règles d'hygiène et de sécurité.	Application adaptée de principes de développement durable dans sa pratique.	Thème 18 : La démarche de développement durable. 18.1 Le tri et la gestion des déchets
			Compétence 5 - Mettre en œuvre les techniques professionnelles, assurer la prestation et son suivi dans un objectif de satisfaction client.	Application de principes de développement durable dans sa pratique	18.2 La lutte contre le gaspillage 18.8 L'économie des fluides et des énergies

L'éducation au développement durable dans l'enseignement

Diplôme	Date de publication	Pôle d'intervention	Compétences	Indicateurs de performance	Savoir-associés
Baccalauréat professionnelle spécialité commercialisation et services en restauration	20/06/2000	Projet pluridisciplinaire à caractère professionnel	<p>Développer des compétences générales par l'acquisition de méthodes de travail et le développement de sa créativité.</p> <p>Acquérir une partie des compétences du diplôme, dans toutes les disciplines, générales et professionnelles, par la réalisation d'activités concrètes.</p>	<p>Évaluation des acquis disciplinaires des élèves et à l'appréciation des effets du projet, notamment en termes de méthodologie, d'autonomie et de travail en équipe.</p>	<p>Acquérir des connaissances et des savoir-faire des programmes et référentiels ;</p> <p>établir des liens entre les différentes disciplines ;</p> <p>développer des capacités faisant appel à l'initiative, au sens de l'organisation, à la créativité ;</p> <p>développer la motivation de l'élève et l'aider à définir son propre projet professionnel.</p>

L'éducation au développement durable dans l'enseignement

Diplôme	Date de publication	Pôle d'intervention	Compétences	Indicateurs de performance	Savoir-associés
	31/05/2011	Pôle d'activité professionnelle n° 5 : Démarche qualité en restauration	C5-1.3 Intégrer les dimensions liées à l'environnement et au développement durable dans sa pratique professionnelle. (Lien avec l'enseignement prévention-santé-environnement)	Pertinence de l'utilisation raisonnée et adaptée des énergies, des produits d'entretien. Conformité du tri sélectif Comparaison des offres et proposition argumentée (respect de la saisonnalité, circuits courts, rareté...)	La dimension sociétale et environnementale dans l'activité économique de l'entreprise
		Pôle d'activité professionnelle n°4 : Gestion des approvisionnements en restauration	C4-1.2 Participer à l'élaboration d'un cahier des charges (qualité et prix des produits)	Respect des exigences relatives à un produit ou à une famille de produits.	Les spécificités des produits approvisionnés.

L'éducation au développement durable dans l'enseignement

Diplôme	Date de publication	Pôle d'intervention	Compétences	Indicateurs de performance	Savoir-associés
Baccalauréat technologique première et terminale série STHR	11/03/2016	Enseignement sciences et technologies des services (STS) Lien avec les enseignements : scientifique alimentation-environnement, d'économie et gestion hôtelière	Thème 2 - Le personnel au cœur du système	Montrer comment le personnel peut s'impliquer dans une démarche de développement durable	L'impact environnemental de l'établissement ; Les certifications et les labels ; Achats écoresponsables, circuit court, gestion des déchets, économies d'énergie ; Sensibilisation et implication du personnel à la mise en œuvre de la démarche de développement durable

L'éducation au développement durable dans l'enseignement

Diplôme	Date de publication	Pôle d'intervention	Compétences	Indicateurs de performance	Savoir-associés
Mise à niveau (MAN)	19/02/2018	Enseignement sciences et technologies des services (STS)	Thème 2 – Le personnel au cœur du système	Montrer comment le personnel peut s'impliquer dans une démarche de développement durable.	L'impact environnemental de l'établissement ; Les certifications et les labels ; Achats écoresponsables, circuit court, gestion des déchets et économies d'énergies ; Sensibilisation et implication du personnel à la mise en œuvre de la démarche de développement durable.
		Enseignement scientifique alimentation-environnement	Bonnes pratiques et qualité : des démarches pour la satisfaction du client	Caractériser les impacts négatifs possibles sur l'environnement d'un protocole de nettoyage et désinfection.	Surdosage, surconsommation d'eau, température de l'eau, polluants...

L'éducation au développement durable dans l'enseignement

Diplôme	Date de publication	Pôle d'intervention	Compétences	Indicateurs de performance	Savoir-associés
Brevet de Technicien Supérieur Management en hôtellerie restauration - Option A - Management d'unité de restauration	15/02/2018	Pôle d'activité 4 – Pilotage de la production de services en hôtellerie restauration	C4.1.1 – Appliquer les directives de l'entreprise et ses objectifs pour le service de restauration	Compréhension des intentions de politique générale dans ses dimensions économique, sociale et environnementale. Compréhension des relations de l'entreprise avec son environnement	Démarche RSE : Principes et enjeux Démarches éco citoyennes et réglementaires Identifier les obligations réglementaires du secteur vis-à-vis de la gestion des déchets, de gaspillage, des économies d'eau et d'énergie ... Étudier des dispositions éco citoyennes appliquées au secteur)
BTS Management en hôtellerie restauration - Option C – Management d'unité d'hébergement		Pôle d'activité 4 – Pilotage de la production de services en hôtellerie restauration	C4.1.1 – Appliquer les directives de l'entreprise et ses objectifs pour le service d'hébergement		

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS.....	7
AVANT-PROPOS	9
INTRODUCTION.....	11
CHAPITRE 1. DÉVELOPPEMENT DURABLE OU DD.....	13
1.1. ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE, DÉFINITIONS	13
1.1.1. ENVIRONNEMENT	13
1.1.2. DÉVELOPPEMENT	13
1.1.3. DURABLE	14
1.1.4. DÉVELOPPEMENT DURABLE.....	14
1.2. UNIVERSALITÉ DU DD, DATES-CLÉS.....	15
1.2.1. NOTION INTERNATIONALE	15
CHAPITRE 2. VERS UNE ÉDUCATION À.....	16
2.1. ÉDUCATION AU DÉVELOPPEMENT DURABLE OU EDD, DÉFINITIONS.....	16
2.1.1. DÉFINITION DE L'ÉDUCATION.....	16
2.1.2. DÉFINITION DE L'EDD.....	17
2.2. « ÉDUCATION À ... » ?.....	18
2.3. INSTITUTIONNALISATION PROGRESSIVE : DE L'ÉDUCATION RELATIVE À L'ENVIRONNEMENT À L'ÉDUCATION AU DÉVELOPPEMENT DURABLE	19
2.3.1. DIRECTIVES NATIONALES.....	19
CHAPITRE 3. ÉDUCATION INTERDISCIPLINAIRE OU TRANSVERSALE ?.....	20
3.1. INTERDISCIPLINARITÉ - TRANSDISCIPLINARITÉ	20
3.1.1. INTERDISCIPLINARITÉ	20
3.1.2. TRANSDISCIPLINARITÉ	21
3.2. PÉDAGOGIES ACTIVES.....	22
3.2.1. EXEMPLES DE PÉDAGOGIES ACTIVES.....	22
3.2.2. PÉDAGOGIE DU PROJET	23
3.3. TRANSVERSALITÉ.....	23
3.3.1. DÉFINITION	23
3.3.2. COMPÉTENCES ET RÉFÉRENTIELS EN HÔTELLERIE-RESTAURATION	24
CONCLUSION.....	25
BIBLIOGRAPHIE	26
GLOSSAIRE.....	31
TABLE DES ANNEXES	32
ANNEXE A - LES DIMENSIONS DE DURABILITÉ	33
ANNEXE B - DATES CLÉS RELATIVES AU DD.....	33
ANNEXE C - CALENDRIER DES DIRECTIVES NATIONALES DE L'ÈRE À L'EDD	36
ANNEXE D - LA PÉDAGOGIE PAR PROJET ET SES DIFFÉRENTES PHASES.	38
ANNEXE E - INTRODUCTION DU DD DANS LES RÉFÉRENTIELS DES FORMATIONS EN HÔTELLERIE-RESTAURATION.....	39
TABLE DES MATIÈRES	45

L'éducation au développement durable dans l'enseignement

RÉSUMÉ

La base de recherche que représente cette revue de littérature est liée au thème du développement durable et de son éducation. Le développement durable dont les fondements sont l'économie, le social et l'environnemental est un concept contemporain, vaste, étudié et porté par de nombreux scientifiques, économistes, sociologues, écologistes, unanimement admis par les pays membres de l'Onu et largement médiatisé par cette organisation. L'un des outils de diffusion recommandé est l'éducation au développement durable, au-delà de la sphère familiale, par l'école, impliquant l'ensemble des enseignants. A eux d'utiliser, au-delà des programmes explicites, toutes les stratégies pédagogiques actives et ouvertes sur le monde hors des murs de l'école, privilégiant la richesse de l'interdisciplinarité, transdisciplinarité et transversalité des approches. Objectif et moyens sont transférables dans l'enseignement professionnel, technologique et supérieur.

Mots-clés : développement durable, éducation à, éducation au développement durable, pédagogie de projet, transversalité, interdisciplinarité, transdisciplinarité

Teaching in class sustainable development

ABSTRACT

The research ground represented by this review of available literature is related to the sustainable development and its teaching in class. Sustainable development as a contemporary concept, based on economic, social and environmental principles and scientifically supported, is unanimously accepted and widely diffused by the UN member states. One of the recommended tools for its popularisation and spread is education of sustainable development outside the family sphere, through school and active teaching. The teachers are welcome to use all interactive pedagogical strategies beyond explicit curricular, open to the world outside the school walls, and to promote interdisciplinarity, transdisciplinarity and transversality of approaches. The objectives and means of this active teaching are undoubtedly transferable to vocational and higher education.

Keys-words : sustainable development, education for sustainable development, active teaching pedagogy of project, transversality, interdisciplinarity, transdisciplinarity